



**ECOLE MUNICIPALE
DE MUSIQUE**
de GUESNAIN



**Inscriptions
2022 - 2023**

Les bienfaits de la musique

1. Communiquer partout, avec tout le monde

Pas de barrière de la langue avec la musique. Peu importe l'origine des musiciens, ils ont une langue commune : celle des notes. Et si vous voulez pousser un peu plus loin le dialogue musical, rien de tel que d'apprendre à lire les partitions ou connaître quelques accords. Il paraîtrait même qu'apprendre à jouer d'un instrument rend l'apprentissage des langues étrangères plus facile, grâce à une oreille affûtée par des heures de pratique musicale.

2. Faire de belles rencontres

La musique rassemble. En jouant d'un instrument, vous aurez la chance de rencontrer des musiciens d'univers et d'horizons très différents. Des personnes que vous ne rencontreriez peut-être pas dans vos cercles d'amis habituels.

3. Devenir le nouveau Messi, la nouvelle Serena Williams...

Il est prouvé que l'apprentissage d'un instrument développe les zones du cerveau responsable de la motricité. Si vous êtes capable de coordonner vos gestes pour jouer en rythme et sans fausses notes, vous devriez aussi marquer plus de points lors de vos prochains matchs.

4. ... ou le nouvel Einstein !

En plus de (peut-être) devenir le prochain Jean Sebastian Bach, pratiquer un instrument pourrait aussi vous aider à devenir le prochain Einstein. En effet, apprendre à jouer d'un instrument de musique favoriserait le développement de la mémoire verbale, et même une augmentation du QI.

5. Développer votre créativité et faire baisser votre stress

Jouer d'un instrument régulièrement vous aide également à déstresser. Des études montrent que jouer de la musique aide à diminuer la pression artérielle et à ralentir le rythme cardiaque. Ce qui entraîne une diminution de la production de cortisol, l'hormone du stress. Les musiciens sont donc moins stressés, et aussi plus créatifs.

Alors, si l'apprentissage de la musique exige patience et persévérance, cela vous donnera en retour de nombreux retours positifs sur votre cerveau. Chez les enfants, jouer d'un instrument améliore la sensibilité auditive mais aussi les capacités motrices et attentionnelles de l'enfant. La musique est aussi un formidable moyen d'augmenter la créativité.

Ministère de la culture

Les cursus



> L'éveil musical

À partir de 5 ans.

Cours collectifs de 45 minutes.

Les enfants seront amenés à découvrir le monde des sons, des rythmes, du mouvement à travers des alternances de jeux d'écoute, de reproduction, d'improvisation et d'expression corporelle faisant appel au chant.

> Cursus en 3 cycles :

Cours collectifs de 1h/semaine pour la formation musicale, cours individuels de 30min/semaine pour l'instrument et pratique collective de 1h/semaine

1^{er} cycle en 4 ans :

Apprendre les bases du langage musical et de l'instrument

2^{ème} cycle en 4 ans :

Approfondir les bases pour être à l'aise au sein de l'harmonie.

3^{ème} cycle en 2 ans :

Perfectionnement

> Cursus adulte

Dans le cas d'un début d'études musicales à l'âge adulte, des parcours adaptés au projet de l'élève et au domaine de formation envisagé sont mis en place.

Il est proposé aux élèves adultes :

- une formation musicale adulte de 1h/semaine
- un cours individuel de 30min/semaine

Les élèves ont la possibilité d'intégrer le cursus traditionnel s'ils le désirent et après l'avis favorable du professeur d'instrument et de la direction.

Les disciplines



Flûte traversière



Trompette



Trombone



Saxophone



Clarinette



Tuba euphorium



Formation musicale



Percussions



Classe de djembé



Classe d'orchestre



Inscriptions

> Permanences

Pour l'année scolaire 2022 - 2023, les inscriptions se feront lors de permanences à l'école de musique aux dates suivantes :

- *Le mercredi 7 septembre*
de 10h à 12h et de 14h à 17h
- *Le jeudi 8 septembre*
de 17h à 19h
- *Le vendredi 9 septembre*
de 17h à 19h

> Tarifs

Guesninois :
22,45€ l'année

Non-Guesninois :
112,55€ l'année

Renseignements

Ecole de Musique

Rue Jules Lekien
59287 GUESNAIN

03 27 91 07 21

(Merci de laisser un message sur le répondeur)

ecoledemusique@villedeguesnain.fr

